

cription de Lyon, 1744, sans nom d'auteur, mais attribuée à André Clapasson : « Le réfectoire et le Chapitre sont deux pièces « fort décorées : les ornements et les figures en stuc sont du « dessin de Blanchet ; Cretet a fait toutes les peintures qu'on y « voit. L'appartement de l'abbesse donne sur la place des Ter-
« reaux. Il est composé de plusieurs pièces où il n'y a rien de bien « remarquable. » Ce texte est un peu obscur, en ce qu'il confond ensemble le réfectoire et le chapitre dans la description des détails, et que d'autre part il parle de deux pièces. Je présume que la double destination de la salle a plutôt égaré la plume que la pensée de l'auteur qui aurait dû signaler deux compartiments. D'ailleurs je ne sais pas où l'on indiquerait, dans une partie quelconque du palais, une autre pièce avec des statues en stuc et des peintures de Cretet. Je crois donc que l'on peut, sans crainte d'erreur, penser que la salle de la Bourse servait à la fois pour le réfectoire et pour la tenue du Chapitre. Comme elle est extrêmement vaste, il se pourrait qu'une partie seulement eût été affectée à ce dernier emploi. A cela on m'objectera l'éloignement de l'appartement de l'abbesse, situé sur la place des Terreaux, et dans lequel on parvenait de l'extérieur par un escalier débouchant sur la place et desservant précédemment les bureaux du syndicat des agents de change et aujourd'hui ceux de l'architecte municipal (1). Je ne sais si l'abbesse était servie à part dans son appartement ; mais si elle mangait avec la communauté, elle devait être habituée à franchir la distance qui la séparait de ce local. Dans les couvents, la salle du Chapitre est ordinairement et relativement la plus ornée, et Clapasson n'eût pas manqué de la signaler si elle eût existé ailleurs, tandis qu'il dit au contraire que dans le quartier de l'abbesse il n'y a rien de remarquable.

Il résulte que la salle de la Bourse a été certainement le réfectoire, mais qu'elle a pu aussi servir à la tenue du Chapitre, car je ne pense pas que Cochard lui ait donné sans raison cette destination.

Je termine cette rectification à mon précédent travail en formulant de nouveau un vœu de conservation. P. SAINT-OLIVE.

(1) Je signale en passant cet escalier, comme une curieuse combinaison de construction : il est en effet enclavé dans celui qui donne accès intérieurement sur la galerie, et les deux escaliers, encastrés l'un dans l'autre, n'occupent qu'une seule cage.